



CENTRE HOSPITALIER DE BLOIS

DOSSIER DE PRESSE

INAUGURATION DES NOUVEAUX LOCAUX DE LA ROSELIERE

Bâtiment SSR – Médecine interne gériatrique – plateau technique de rééducation

Mercredi 09 octobre 2013, à 18h15



Mail Pierre Charlot – 41016 BLOIS CEDEX

Introduction

A l'origine du projet global, le constat était fait que les locaux de la Maison médicale et ceux de la Croix du Foix étaient vétustes et ne répondaient plus à des **conditions décentes d'hébergement** pour les résidents. Une rénovation aurait été véritablement dispendieuse.

On observait par ailleurs un **réel manque de surface disponible au sein des services d'hospitalisation de l'hôpital**, qui date de 1978.

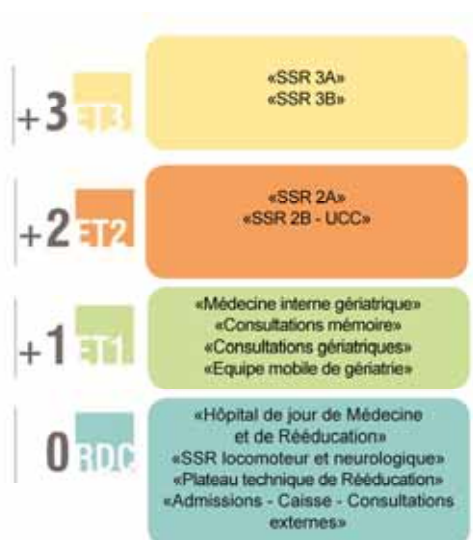
Ce qui a conduit à programmer une opération intégrant un secteur EHPAD et une tranche conditionnelle MPR SRR, avec une mutualisation de locaux communs.

Un programmiste a été désigné en 2004 et les soignants ont défini leurs besoins, un mandataire de maîtrise d'ouvrage a été choisi en fin d'année et le concours de maîtrise d'œuvre a été lancé en 2005.

Présentation

Présentant un confort hôtelier de haute qualité, ce nouveau bâtiment a ouvert ses portes le 16 septembre 2013 et compte :

- > 25 lits de Médecine interne gériatrique (Court Séjour Gériatrique)
- > 100 lits de Soins de Suite et Réadaptation polyvalent et gériatrique dont 1 Unité Cognitivo-Comportementale (UCC)
- > 30 lits de Soins de Suite et Réadaptation locomoteur et neurologique (ex Médecine Physique et de Réadaptation)
- > 4 places de jour de rééducation + 2 de gériatrie
- > 1 balnéothérapie + 1 plateau technique de rééducation performant
- > des consultations mémoire et gériologiques
- > 1 équipe mobile gériatrique



Superficie totale tranche 2 : 12 600 m²

Superficie des chambres : 20 m² (sanitaire compris)

Architecte : agence IVARS ET BALLET

<http://www.ivars-ballet.com/projet/b%C3%A2timent-mpr-ssr-blois-41>

Coût et modalités de financement

Coût à fin de travaux : 31 500 000€

- > Autofinancement : 1 333 000 € dont 330 000 € de cession d'immobilisation
- > Emprunt : 25 770 468 € (durée : 20 ans)
 - dont 12 885 234 € dans le cadre de l'offre de prêts « plan hôpital 2012 » de la Caisse des dépôts et consignations
 - dont 12 885 234 € auprès du Crédit Agricole Val de France associé à la Banque européenne d'investissement

Le financement « Plan Hôpital 2012 » a pris deux formes :

- > Subvention FMESPP : 4 399 532 € d'aide directe en capital (1 364 644 € reste en attente de notification)
- > Crédits ONDAM sur 20 ans : 1 466 713 € par an d'aide en fonctionnement pour compenser les surcoûts d'exploitation (193 064 € reste en attente de notification)

La réalisation du projet de construction et d'équipement ne présente pas de surcoût par rapport aux prévisions.

Cette deuxième tranche de travaux succède à la première tranche (210 lits d'EHPAD et d'USLD) dont le coût s'est établi à 24 500 000 €. Cette première tranche avait bénéficié d'une subvention du Conseil général de Loir et Cher de 4 273 080 € ainsi que du contrat plan Etat-Région à hauteur de 1 421 921 €.

Calendrier de l'opération

Le **permis de construire** a été déposé en mai 2006 suivi d'un certain nombre de modificatifs

Le **choix des entreprises pour cette 2ème tranche** a été réalisé en octobre 2010

Les **travaux** ont commencé à l'issue d'une période de préparation de plusieurs mois débutant le 9 décembre 2010. Le délai contractuel était de 33 mois, soit une réception théorique le 8 septembre 2013. L'emménagement des locaux a eu lieu à partir du 16 septembre.

Déconstruction et démolition de l'ancien site de la « **Maison médicale** » : octobre/novembre 2013

Aménagement des abords, d'un square et d'un parking : novembre/décembre 2013

Ouverture de l'entrée sur le mail Pierre Charlot récemment réaménagé par la ville : janvier 2014

Informations complémentaires

Le maître d'ouvrage a recours à un mandataire pour cette opération, ICADE.

L'architecture de l'ensemble immobilier de 375 lits et places a été réalisée par le cabinet tourangeau IVARS et BALLET. Plus de 20 entreprises sont intervenues sur ce chantier qui, au plus fort de son activité, a rassemblé plus de 150 ouvriers et compagnons.

L'ensemble des dispositions des cahiers des clauses techniques particulières des travaux prend en compte des aspects environnementaux notamment la réduction de la consommation énergétique (remplissage en vitrage à contrôle solaire, performance thermique et acoustique des cloisons, panneaux solaires).

Le site est accessible par les transports urbains.

La création d'activités nouvelles a nécessité des créations de postes à hauteur de 43 emplois équivalent temps plein.

Le devenir des constructions historiques existantes est organisé : vente d'un bâtiment (réalisée en 2009), réaffectation des m² rendus disponibles à d'autres activités du CH de Blois par phase et dès l'automne 2013 :

- > démarrage des travaux d'extension de la chirurgie ambulatoire et de l'hôpital de jour de médecine et de cancérologie au rez-de-chaussée de la Tour principale de l'hôpital,
- > installation de 12 lits supplémentaires de neurologie dans la perspective de création d'une Unité neuro-vasculaire.

Conclusion

L'ensemble de La Roselière, cohérent sur le plan fonctionnel et géographique, est une véritable filière complète de gérontologie et réadaptation, placé sous la responsabilité d'un même responsable de pôle, le Docteur FRIOCOURT.

Ses intérêts sont multiples :

> Il permet **d'offrir de meilleures conditions d'hébergement aux patients** (chambres individuelles pour l'essentiel, salles de bains individuelles, rails pour personnes handicapées...)

> Il **réduit considérablement le temps d'attente d'un lit** en soins de suite ;

> Il permet **le développement du schéma directeur immobilier** du Centre Hospitalier de Blois :
Avec la modification de la physionomie de la « tour » de l'hôpital, les surfaces ainsi libérées permettent le développement des activités : augmentation la capacité d'accueil en chirurgie ambulatoire, accroissement de la capacité d'accueil de jour en médecine, en neurologie, création d'une unité neuro-vasculaire

CONTACT PRESSE :

Clément HELLUIN -
Responsable Communication et Culture

Tel : 02.54.55.66.86. - Fax : 02 54 55 60 78
communication@ch-blois.fr

